

# Le Petit Républicain

## DE L'EST

ADMINISTRATION ET RÉDACTION  
à Nancy, rue du Crosne, 5.

Annonces, la ligne ..... 20 c  
Réclames, — ..... 30

Nancy et dépts limitrophes

Trois mois..... 5 fr.  
Six mois..... 10 fr.  
Un an..... 18 fr.

JOURNAL QUOTIDIEN

CINQ CENTIMES

Hors le département.

Trois mois..... 6 fr.  
Six mois..... 12 fr.  
Un an..... 24 fr.

DIMANCHE 7 AOUT 1881

NUMÉRO 1

PREMIÈRE ANNÉE

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus. On s'abonne à Nancy, rue du Crosne, 5, et rue des Loups, 14, où l'on reçoit les annonces.

Nancy, le 7 août 1881.

### AU LECTEUR.

Vous venez, Monsieur, d'acheter ce journal : la nouveauté du titre vous a frappé, ou bien votre attention aura été mise en éveil par l'annonce des affiches ; bref, vous ouvrez le *Petit Républicain* par simple curiosité, pour « voir ce que c'est », pour chercher si vous trouverez quelque chose de neuf dans son programme.

Oh ! un programme.... rassurez-vous ; vous serez peut-être surpris de ne pas trouver à cette place les grandes déclarations de principes, les longues phrases sonores, les périodes à effet qui, d'ordinaire, emplissent les colonnes du premier numéro. Nous allons vous parler franchement, sincèrement, aussi naturellement que possible, pensant (et vous serez peut-être de notre avis), que ce n'est pas avec des mots enfilés à la suite les uns des autres, avec des déclamations de rhétoricien qu'on fait de la bonne besogne, mais avec quelques idées pratiques, brièvement exposées, suivies avec le plus de logique possible, et se traduisant par des résultats et des faits positifs.

Aussi bien, nous voici en tête-à-tête ; l'occasion est bonne, ne se rencontrant pas souvent. Voulez-vous qu'en deux mots nous vous expliquions ce que nous sommes, pourquoi nous nous présentons à vous, enfin dans quelles circonstances se crée le nouveau journal ; quand cela ne servirait qu'à écarter d'avance toutes les interprétations erronées, dues à l'ignorance ou à la malveillance, dont sont généralement escortées à leur début les publications nouvelles.

Ce que nous sommes, nous espérons que notre programme le dira très-nettement ; qui nous sommes ? peu importe : de simples citoyens, désireux avant tout de faire œuvre bonne et durable, et n'aspirant qu'à un seul titre, celui d'avoir mérité la faveur du public. Quand à notre personnalité, nous nous abstenons absolument de la mettre en jeu, estimant que c'est d'après les principes et un programme nettement défini que doit se régler notre ligne de conduite, et non point d'après les aspirations d'un seul homme ou d'un comité. Dut notre journal en souffrir, nous tenons à ce que le lecteur puisse voir et juger impartialement les idées qui lui seront exposées, abstraction totalement faite de la valeur individuelle de l'écrivain qui les présente.

Oh ! je sais bien ce que vous allez vous écrier : « Soit ! les rédacteurs ne seront pas mis en vedette. C'est d'ailleurs l'usage à Nancy ; mais, encore une fois, qui est à la tête de votre journal ? »

Qui ? mais vous, votre voisin, et tout autre. Qui nous dirige ? l'opinion publique, l'intérêt général.

Ah ça ! croyez-vous qu'un journal ne puisse naître, vivre et réussir, sans la haute intervention et le puissant patronnage de M. un tel ou un tel ? Pensez-vous donc que le *Petit Républicain* soit condamné d'avance, s'il n'est pas la propriété de M. X..., inspiré par le représentant Y..., et fondé pour porter aux prochaines élections et aux suivantes les candidats Z... et W... ! Ah ! il vous faut un nom en tête de la première page ? Eh bien ! mettez le vôtre, si vous trouvez que notre politique est la vôtre, que nos intérêts sont communs, que le but que nous pour-

suivons, par le même chemin, est identique. Cela vous suffit-il ? Nous, nous n'en demandons pas davantage.

Pourquoi paraissons-nous aujourd'hui, allez-vous demander ? Parce qu'il s'est trouvé aujourd'hui plusieurs hommes résolus à fonder une feuille à 5 centimes, jugeant son action utile dans la région, heureux de profiter des dispositions nouvelles par lesquelles la récente loi sur la presse favorise la libre expression des opinions. — Pour cela seulement. — Nous paraissons, parce que nous nous croyons en état de paraître.

Quant aux suppositions que peut faire naître à notre égard la date prochaine des élections générales, nous tenons à les réduire à néant tout d'abord ; outre que la création d'un journal en vue des élections n'aurait aucune raison d'être en Meurthe-et-Moselle, notre conduite prouvera clairement que nous entendons durer, et longtemps, s'il plaît au public. C'est donc entendu une bonne fois pour toutes : le *Petit Républicain* n'est pas un journal d'occasion ; inutile pour les chercheurs de devinette d'exercer leur perspicacité : il n'y a aucune anguille sous roche, ni aucun candidat dans notre poche.

Il nous reste à exposer, en quelques mots, dans quelles circonstances s'est fondé le *Petit Républicain*. Là encore nous tenons à éloigner certaines interprétations. Loin d'être préparée de longue date, d'arriver comme la dernière transformation d'un système étudié depuis longtemps, c'est d'un seul jet, nous dirons presque par enthousiasme, (un enthousiasme raisonné, bien entendu), qu'a été décidée cette apparition. Quinze jours ont suffi pour organiser nos services télégraphiques, nos

correspondances, nos informations. Du moment où la décision a été prise, chacun s'est mis à l'œuvre d'après des données assurées, et nous nous sommes trouvés prêts au jour fixé. Ces explications, qui semblent peut-être oiseuses à quelques-uns, étaient nécessitées par les circonstances au milieu desquelles nous paraissons. Le public comprendra que nous les lui ayons données sans réserve.

Quelle sera notre ligne de conduite ? Très franche, parce que nous voulons avant tout rester indépendants. Nous repoussons absolument, nous l'avons déjà dit, la politique de personnalité, nous contentant de nous attacher à la défense de certains principes ; pour la même raison, nous ne placerons pas notre journal sous une étiquette quelconque ; appelez-nous modérés, opportunistes, progressistes, ou radicaux ; à votre aise.

Nous vous répondrons : Nous sommes pour ceci, contre cela ; nous sommes pour la chose, contre le mot. Nous sommes pour la révision de la Constitution, surtout en ce qui concerne le Sénat. Nous sommes pour des réformes urgentes, sérieuses ; en première ligne, la liberté de la presse, le droit d'association, la liberté de réunion. En matière religieuse, nous demandons énergiquement la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Nous voulons encore l'égalité de tous les citoyens devant le service militaire, et par suite, la diminution dans la durée du service.

La réforme de la magistrature, la suppression de l'immovibilité.

L'enseignement primaire gratuit, laïque et obligatoire ; enseignement secondaire, l'enseignement supérieur laïques et gratuits après concours.

FEUILLETON DU PETIT RÉPUBLICAIN DE L'EST.

### LE FILS D'UNE ACTRICE

Par Marie de BESNERAY.

#### PREMIÈRE PARTIE.

I.

« Vous vous laissez encore absorber par les tristesses du passé, M. d'Arvilles ? — Le passé ! Que m'importe ? »

Cette chronique de théâtre ouverte sur vos genoux, trahit assez cependant le cours de vos pensées. Hélas ! vous ne pouvez maîtriser votre agitation depuis que vous savez que votre femme, cette Andréa dont les journaux célèbrent le talent, va séjourner dans notre bonne ville de Saint-Hilier... Tant d'audacieuse impertinence réveille, je le comprends, votre colère, mais plus de dédain conviendrait mieux à votre gravité de magistrat... Ne vous offensez pas de mes conseils, mon pauvre cher, mon âge, nos souffrances communes m'autorisent à vous parler ainsi.

« Vous êtes un noble cœur, Madame Précourt, fit le président en se levant et en repoussant les livres et les journaux épars autour de lui. Depuis vingt ans vous me donnez des preuves d'abnégation, de dévouement et certes, je ne saurais vous rendre responsable de ma folie... Oui, ma folie, car après avoir perdu Marguerite, votre fille, — une sainte créature, celle-là ! — j'ai voulu retrouver dans un second mariage les félicités de ma première union.

M. d'Arvilles resta silencieux, les doigts crispés sur le velours de son fauteuil. Parfois, dans ses yeux sombres, s'allumait un éclair d'orgueil, lorsqu'un regard, qui errait machinalement du tapis de Smyrne aux élzévirs rangés dans leur bibliothèque sculptée, s'arrêtait sur les portraits des juges en robe, ces conseillers en manteaux écarlates, alignés au-dessus des lambris de chêne. Un furtif sourire illuminait son front encadré de cheveux grisonnants, son visage fin et beau, malgré ses cinquante-huit ans sonnés, et il redressait sa haute taille en songeant :

« Après tout, malheur n'est pas crime, et je suis toujours digne d'eux ! »

Mme Précourt, inquiète de ce mutisme, rejeta son tricet dans une corbeille d'osier posée sur sa table de travail, releva ses lunettes à branches d'or, et demanda avec sa douceur accoutumée :

« Vous aurais-je affligé, mon ami ? Excusez-moi, je me sens portée à un accès de sévérité quand je juge Mme Andréa. — Elle ne se résignait pas à gratifier la nouvelle épouse du nom respecté des d'Arvilles.

— Je le conçois, reprit le président non sans amertume ; Andréa, jeune, rayonnante, déjà célèbre, occupait ici la place de votre morte bien-aimée. Je me rappelle votre indignation, votre courroux... Je vous revois, à la nuit close, emportant dans vos bras, — malgré mes supplications — mon Alice alors âgée de trois ans.

« Viens, disiez-vous à la mignonne effarée, la joie rentre au foyer ; la vieille mère que rien ne console, et la robe de deuil de l'orpheline, désormais seront de trop ici... M. d'Arvilles, ajoutiez-vous sur le seuil, si vos rêves ne se réalisent pas, si le malheur frappe de nouveau à votre porte, souvenez-vous que votre fille et moi nous reviendrons pleurer avec vous !... »

— Et j'ai été fidèle à ma parole, mon ami, interrompit Mme Précourt, tandis qu'une légère rougeur animait son teint mat, et qu'une émotion mal contenue adoucissait ses traits rigides. L'avenir devait justifier mes craintes, poursuivait-elle après une pause. Andréa vous avait juré de renoncer au théâtre, — je n'emets pas en doute sa sincérité, — mais l'artiste ne s'apartient pas ; quelque chose de plus fort que sa volonté l'entraîne vers son art, et l'art est un maître exigeant... Pendant quatre ans, elle a partagé notre viede province, retirée, banale. Les fêtes que vous lui offriez ne lui permettaient pas d'oublier celles d'autrefois ; longtemps elle a lutté, longtemps elle a regretté avec désespoir les bravos des soirées mémorables et le public en délire qui la couvrait de fleurs. Elle n'était pas née, comme nous autres, pour les devoirs obscurs, les dévouements

maets... Aussi, tout en la blâmant, je lui rends pourtant justice ; si elle vous a sacrifié à une vocation irrésistible, votre honneur n'a rien de blâmable, dans cette crise, aucune atteinte.

— Vous la défendez avec chaleur, madame ! — Je souhaite tant vous amener à l'apaisement, au pardon.

— Mes blessures sont mortelles.

— Eh ! mon Dieu, non, puisque ces événements ont onze ans de date et que vous voilà... Franchement, je ne crois pas qu'Andréa s'arrête à Saint-Hilier ; elle a trop le souci de votre dignité, et sa générosité naturelle l'empêchera de vous infliger un tel supplice... D'ailleurs, le mieux informé de vos journalistes annonce cet événement pour l'été prochain, et nous sommes en octobre 1879 ! — Causons de notre Alice et la paix renaîtra dans votre esprit surexcité.

— Justement, j'ai une nouvelle à vous communiquer à son sujet, répliqua M. d'Arvilles.

— Laquelle ?

— J'ai reçu une lettre de Smolensk.

— Ah !

— Ma sœur m'affirme que son vœu le plus cher est la réalisation de l'union projetée, et m'apprend la prochaine arrivée de son fils Serge.

— Alice pourrait attendre. A peine dix-huit ans !

— Mon neveu en a trente-six.

— Le double, je le sais.

— Avec une fortune princière dont nous ne trouverons jamais l'équivalent en France.

(La suite prochainement).



# A LA GRANDE MAISON

## NANCY

### 6, RUE SAINT-JEAN, 6

NI SUCCURSALES, NI VOYAGEURS, NI REPRÉSENTANTS  
DANS LA RÉGION.

IMMENSES MAGASINS D'HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS  
POUR HOMMES ET ENFANTS.

Vêtements légers, en toile, fil, soie, pacha, sergé  
QUALITÉS EXCEPTIONNELLES.

*Actuellement; mise en vente de nos Spécialités pour Chasses.*

Envoi franco à choix dans toute la région, pays annexé y compris.

# Caisse de Reports

## DE LA SOCIÉTÉ NOUVELLE

### SOCIÉTÉ ANONYME. — CAPITAL : 20 MILLION

### 52, rue de Châteaudun, Paris

Intérêt net bonifié aux déposants pour le mois d'août :

## 7.20 pour cent l'an

Les Reports sont des prêts sur titres, garantis : 1° par les titres reportés ; 2° par les Agents change ou Banquiers intermédiaires. Les reports faits pour compte de ses clients par la Société Nouvelle sont, en outre, garantis par cette dernière, qui conserve dans ses caisses les titres reportés pendant toute la durée du report et est responsable des fonds placés par elle en reports. Toute somme, depuis celle de 100 francs, peut être déposée à la Caisse de Reports de la Société Nouvelle.

Les fonds déposés jusqu'au 15 août seront employés en reports pour la seconde quinzaine du mois. Ils seront libres le 7 septembre.

*Envoi franco, sur demande, de la Notice sur les Opérations de Reports.*  
S'adresser à NANCY, à la Succursale de la Société Nouvelle,  
2, Rue Saint-Nicolas.

# GRANDE MAISON

## NANCY

### RUE SAINT-JEAN, 6

SALES, NI VOYAGEURS, NI REPRÉSENTANTS  
DANS LA RÉGION.

MAGASINS D'HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS

POUR HOMMES ET ENFANTS.

ents légers, en toile, fil, soie, pacha, sergé  
QUALITÉS EXCEPTIONNELLES.

mise en vente de nos Spécialités pour Chasses.

franco à choix dans toute la région, pays annexé y compris.

# se de Reports

LA SOCIÉTÉ NOUVELLE

ANONYME. — CAPITAL : 20 MILLION

de Châteaudun, Paris

et bonifié aux déposants pour le mois d'août :

7 20 pour cent l'an

LA JOURNÉE DU 10 AOÛT A NANCY. —

*L'arrivée du ministre.* — M. Jules Ferry est parti de Saint-Dié par le train de 9 h. 58 du matin. A Lunéville, le maire et le conseil municipal, le sous-préfet sont venus le recevoir à la gare. M. Bony a souhaité la bienvenue au ministre et l'a assuré des sentiments républicains de la ville, après l'avoir remercié de sa bienveillance pour le collège.

M. Ferry a répondu qu'il était touché de ces marques de sympathie et qu'il seconderait les efforts faits par la ville pour l'instruction secondaire.

La musique municipale, qui avait salué l'arrivée du train par la *Marseillaise*, a joué un morceau, et le train a repris sa marche.

A Rosières, la municipalité attendait sous le préau de la gare. Aux salutations qui lui sont adressées, le ministre répond qu'il contribuera dans la mesure du possible au développement de l'enseignement primaire dans la commune.

A Nancy le train arrive vers une heure de ville. La foule des curieux est considérable aux abords de la gare. Un escadron de hussards est rangé en haie sur la place. Sur le quai nous remarquons MM. Bernard et Varroy, sénateurs ; Volland, maire, et les adjoints ; M. le préfet, M. le général Hanrion, M. le recteur, le conseil de préfecture, M. le secrétaire général et les sous-préfets de Briey et de Toul, M. Rambaud, chef de cabinet du ministre, M. Pognon, de l'agence Havas.

La musique du 69<sup>e</sup> joue la *Marseillaise* au moment où la locomotive entre sous le hall. M. Jules Ferry descend du wagon avec MM. Bony ; le sous-préfet de Lunéville, M. Lafargue ; M. Boegner, préfet des Vosges. La foule crie : « Vive la République. »

Une file de voitures se forme. Dans la première montent MM. Ferry, Volland, Baile et le général Hanrion. Vingt gendarmes à cheval prennent la tête du cortège. Les hussards suivent au trot.

La musique joue de nouveau la *Marseillaise*. Plusieurs maisons de la rue Stanislas sont pavoisées, ainsi que l'hôtel de ville et le Cercle du commerce. A la préfecture, la musique du 26<sup>e</sup> joue la « *Marseillaise*. »

Dans la cour, nous trouvons plusieurs personnages qui n'étaient pas à la gare. Citons MM. le général de Vernéville, Mézières, de l'Académie française.

La foule a suivi le cortège. Elle acclame une fois encore la République. Après quelques instants de repos, les invités ont pris place pour le déjeuner que M. le préfet offre au ministre.

— Ce matin le temps menaçait, mais les nuages se sont élevés. Les espérances des cléricaux sont déçues : La cérémonie de la Pépinière ne sera pas troublée par la pluie. On raconte sous le manteau de la cheminée que des cléricaux avaient demandé que l'on descendît Saint-Sigisbert, pour obtenir de l'eau.

— Rapprochement piquant. Hier à la distribution aux élèves des frères, le premier prix d'instruction religieuse a été remporté par un jeune homme nommé Jules Ferry. A la proclamation de son nom un mouvement s'est produit dans la salle et M. l'évêque a couronné en riant le lauréat. (Voir *Seconde édition*).

SECONDE ÉDITION

NANCY

La journée du 10 août à Nancy (suite).

A 3 heures 20, le banquet de la Préfecture est terminé. Les invités, sénateurs, députés, conseillers généraux, fonctionnaires, se rendent à la Pépinière de pied par la Terrasse. La municipalité suit la rue Heré. A 3 heures 25, le cortège quitte la Préfecture au trot, par la place, la rue Heré. Une escouade de gendarmes à cheval ouvre la marche ; viennent ensuite deux landaus emmenant, le premier, le ministre, le préfet, le recteur, le chef du cabinet du ministre ; le second, le secrétaire général, et les sous-préfets de Briey, Lunéville et Toul. Une autre escouade de gendarmes ferme la marche.

Les voitures s'arrêtent un peu au-dessous du kiosque. Les pompiers et la ligne forment une haie, perpendiculairement à la grande allée, depuis la tente. Le Conseil, la municipalité, s'avancent jusqu'à la grande allée, pour recevoir le ministre, qui échange quelques mots avec M. Volland.

La musique du 69<sup>e</sup>, placée près du Manège des Pages, joue la *Marseillaise*. A la reprise, les enfants l'accompagnent. Les applaudissements, qui ont salué l'entrée du ministre, redoublent.

La musique du 26<sup>e</sup> est à gauche de l'estrade.

La foule est très considérable. Rien n'est plus pittoresque que ces 5,000 enfants des deux sexes rangés en gradins le long du talus. Quelques petites filles ont pour coiffure le flot légendaire d'Alsace et la cocarde nationale. Le public s'entasse sur la pelouse, déborde sur la terrasse, dans les allées latérales.

La tente est élégante, très haute et elle est couverte dans la partie centrale d'un dôme de toile. La façade est bien ornée, les tentures de couleur grenat rhaussées de crêpines d'or. Les cinq cents places réservées sont occupées. Beaucoup d'invités restent sur le pré. Partout des oriflammes qui flottent au vent, des écussons au chiffre de la République française.

M. Ferry prend place sur l'estrade : il est entre M. le maire et M. le préfet. Nous remarquons en outre : MM. Bernard, Varroy, Duvaux, Berlet, Petitbien, Boegner, Mourin, Ballot-Beaupré, Fourcade, généraux Hanrion et Robillot, Mézières, Rambaud, Mellier, inspecteur d'Académie, Bes de Berc, secrétaire général, le conseil de préfecture, presque tous les conseillers généraux et municipaux, des officiers, notamment les colonels du 26<sup>e</sup> et du 69<sup>e</sup>, des magistrats, des professeurs de facultés, des membres des différentes administrations, etc., etc. Mmes Baile, Mourin et Volland ont également pris place sur l'estrade.

M. Volland prononce le discours que nous publions en première page : il est très applaudi. — Les enfants des écoles chantent un chœur, la *Fenaison* avec accompagnement de musique militaire : vif succès, dont une bonne part revient à M. Rubin, l'excellent professeur.

M. le préfet remercie M. Ferry de la marque de sympathie qu'il donne au département. Il constate l'excellente si-

tuation de l'enseignement primaire en Meurthe-et-Moselle et espère que des progrès seront encore réalisés. (Applaudissements).

Les enfants des écoles chantent l'*Hymne à la patrie*. Pendant ce temps, une quête est faite au profit du sou des écoles par un certain nombre de jeunes filles vêtues de blanc et qui portent de superbes bouquets tricolores. Une délicieuse petite fille vient quêter sur l'estrade officielle : sa gentillesse est fort admirée de tous. M. le ministre l'embrasse en lui faisant son offrande.

#### Discours de M. Jules Ferry.

Quand je fus mis en demeure de remplir une ancienne promesse, a dit en substance M. le ministre, de venir visiter Nancy, je dus choisir : on m'offrait de présider la distribution des prix du lycée ou bien celle des écoles primaires. J'ai choisi ces dernières. Le spectacle magnifique et vraiment unique qui m'est offert en ce moment me récompense de mon choix.

L'exposé que vient de faire M. le maire de la situation de vos écoles fait à la municipalité et à la population de Nancy le plus grand honneur.

Depuis la guerre surtout l'enseignement a remarquablement progressé : on a profité de la ruie leçon que nous avions reçue. La nation tout entière a, du reste, à cette époque, donné ce magnifique spectacle d'un pays ne voulant se relever que par l'instruction et poussant tout d'abord ce cri : Des écoles ! (Longs applaudissements.)

C'est par les petits enfants que nous avons commencé le travail de notre régénération. La démocratie française a fait preuve d'une remarquable droiture d'esprit et d'une intelligente virilité.

Au milieu de mes préoccupations et de mes lutes, je me sens reconforté et récompensé lorsque me sont adressées des demandes relatives à la création ou à l'amélioration d'écoles. Le pays montre pour l'instruction une passion vraiment salutaire. Et si le ministre a été appelé dans le présent cabinet à la présidence du conseil, ce n'est une preuve de la prépondérance de l'instruction.

Toutes ces écoles dont me parlait tout à l'heure M. le maire, elles sont votre œuvre exclusive, citoyens de Nancy. Vous avez su vous passer du concours de l'Etat : aussi l'Etat se considère-t-il maintenant comme votre débiteur. Puisque vous voulez compléter, améliorer encore l'excellent enseignement donné dans vos écoles en y développant l'enseignement du dessin, l'enseignement primaire supérieur et l'enseignement du chant, nous serons vos collaborateurs généreux, et nous fonderons quelque jour à Nancy l'établissement qui rappellera à tous cette belle journée.

L'accueil que m'a fait Nancy m'a touché : je ne suis pourtant pas de ces tribuns qui font tout pour atteindre la grande popularité. Je suis considéré plutôt comme un prudent, comme un modéré. C'est surtout le ministre de l'instruction qu'on a acclamé en moi. Merci encore une fois pour cet accueil qui me récompense de tous mes efforts. Nancéiens, mon cœur et mon âme sont à vous ! Vive Nancy ! Vive la République !

La fin de ce discours, cent fois interrompu par de chaleureux applaudissements, a été longuement acclamée. Cris de vive Jules Ferry ! Vive la République !

Un certain nombre de jeunes filles et de jeunes garçons des écoles municipales exécutent ensuite, sous la direction de M. Hertzog, différents mouvements d'assouplissement : beaucoup de précision et d'ensemble. Le petit Sport manœuvre ensuite d'une façon tout particulièrement remarquable.

M. Ferry, au milieu des applaudissements, décerne les palmes d'officier de l'instruction publique à M. le recteur et à M. Petit, instituteur à Nancy. Sont ensuite proclamés officiers d'académie : MM. Crémel, directeur de l'école supérieure de Nancy ; Mentré, instituteur à Nancy ; Peignier, id. à Moncel-sur-Seille ; Mailland, id. à Foug et à Mlle Mangin, institutrice à Emberrémil.

M. le maire proclame ensuite le prix Boucher de Perthes qui a été partagé entre Mlles Banon et Mathis. Une médaille a été en outre accordée à Mlle Weille.

Puis commencent le défilé de tous les enfants des écoles. Les écoles de filles alternent avec les écoles de garçons. Les élèves qui ont obtenu des prix d'honneur viennent se faire couronner par M. le ministre qui les complimente. — Le spectacle est très original : les petites filles en passant devant l'estrade font la révérence, les petits garçons de plusieurs écoles font le salut militaire.

La cérémonie se termine à 5 heures et demie. M. le ministre regagne sa voiture qui est venue l'attendre devant le kiosque : il est une dernière fois acclamé et les cris de Vive la République saluent son départ.

— Quelques incidents : M. de Roche, conseiller municipal, s'est trouvé mal pendant la cérémonie ; ce n'est heureusement qu'une indisposition légère. — Vers la fin du défilé quelques craquements se sont fait entendre sur l'estrade officielle : heureusement rien n'a cassé. Mais il était temps que la cérémonie finit. — Enfin, le cheval d'un maréchal des logis de gendarmerie, faisant partie de l'escorte ministérielle, a glissé, au retour, devant l'évêché : le cavalier n'a eu aucun mal.

#### Le banquet

A sept heures, les deux cent cinquante souscripteurs sont réunis dans les salons du musée. M. Jules Ferry reçoit en ce moment les instituteurs de Meurthe-et-Moselle qui lui sont présentés. Il ne fait son apparition qu'à huit heures. Pour plus de rapidité, les présentations sont supprimées et les convives prennent place au banquet. Le dîner est fort bien servi. Les mets sont délicats ; les vins de choix ; le service est bien ordonné. M. Clérin mérite les félicitations générales.

#### Toast de M. Varroy.

Je porte un toast à M. Jules Ferry, président du conseil. Il y a quatre ans s'ouvrait une période de combat : la France pouvait sombrer dans la plus déplorable des aventures. Les affaires s'arrêtaient ; l'activité commerciale et industrielle du pays était paralysée. Aujourd'hui nous sommes en pleine période électorale. Quel contraste avec ce qui se passait il y a quatre ans ! La confiance est générale ; le crédit public florissant. C'est que la France sait que la garde de ses institutions est entre des mains loyales, que la probité de son chef est au dessus de tout soupçon. Elle est sans alarmes sur son sort. Je vous propose, messieurs, d'acquitter une dette de reconnaissance en portant la santé du président vénéré de la République française. (Longs applaudissements.)

#### Toast de M. Volland.

M. le ministre, mon premier besoin

est de vous adresser de chaleureux remerciements. En consentant à prolonger votre séjour parmi nous, vous nous avez fait un honneur et un plaisir dont nous sentons tout le prix. Permettez-moi de vous le dire simplement, comme il convient à ce qui est vrai et profondément sincère.

En ceci, je suis, croyez-le bien, l'interprète des nombreux amis que vous comptez dans notre cité si fermement républicains. J'ai dit : vos amis, M. le ministre, usant d'une liberté de langage que vous voudrez bien excuser. C'est que toute autre expression eût affaibli ma pensée et eût enlevé à la réunion de ce soir le fond de cordialité qui l'a inspiré.

D'ailleurs, les hommes qui ont la noble ambition et la grande fortune de se consacrer aux affaires publiques, ou mieux, ceux qui comme vous, ont le souffle, le talent, le dévouement nécessaires pour arriver et se soutenir aux premières charges de l'Etat, sont exposés à tant d'injustices à tant de calomnies, qu'il est bon qu'ils sachent que s'ils ont des ennemis passionnés, ils ont aussi des partisans moins bruyants peut-être, mais non moins nombreux, ni moins convaincus.

Il y a des heures où les sympathies doivent s'affirmer. Tous, ici, nous avons dans la mémoire les services sans nombre rendus par vous avec tant d'éclat et de dévouement à notre jeune République. Tous, ici, vous soutenaient dans cette lutte énergique dont vous avez donné le signal contre des ennemis redoutables et qui a enfin remis l'Etat en possession de ses droits véritables. Tous, ici, se rappellent quelle impulsion féconde vous imprimez à toutes les branches de l'instruction publique. Tous

applaudissent à vos actes, qui accusent tant de résolution ; à vos paroles, quand enseignant la modération et rappelant que les inimitiés supposées engendrent fatalement les inimitiés réelles, vous conjurez les républicains de rester unis après comme avant la victoire.

Aussi, je réponds à un vœu général en proposant ce toast en votre honneur, monsieur le ministre, en l'honneur d'un compatriote qui nous est cher, à qui nous devons tant dans le passé et sur qui, dans l'avenir, la République a tant de raisons légitimes de compter.

Après le toast de M. Volland plusieurs fois interrompu par des applaudissements répétés, M. Jules Ferry se lève. Un grand silence se fait. La plupart des convives sont debout, massés près de la table d'honneur. M. Jules Ferry prononce d'une voix ferme et souvent vibrante un discours dont voici l'analyse d'après nos notes :

#### Discours de M. Jules Ferry

Vous disiez tout à l'heure avec raison, M. le maire, que le pouvoir entraîne après lui des injustices et des amertumes. Vous aviez raison. Le pouvoir, que beaucoup envient parce qu'ils ne le connaissent pas, ne réserve à ceux qui l'exercent que des charges. Voilà plusieurs années que j'ai ce qu'on appelle la puissance du pouvoir ; je n'en ai connu que les travaux et les efforts.

Aussi est-ce un jour de récompense et de bénédiction, que celui où m'est offerte par la ville de Nancy une géné-

reuse hospitalité, où les citoyens les plus humbles comme les magistrats les plus élevés de la cité me prodiguent les marques de leurs sympathies, et où où je puis vous dire que vous avez conquis mon éternelle et profonde gratitude. (Applaudissements.)

Oui, que ce jour soit un jour de liesse et de joie, car s'il est pour moi le couronnement précieux de mes efforts, il est aussi pour le pays un jour de confiance et de réconfort.

Je me rappelle qu'il y a quatre ans, dans ce palais que les ducs de Lorraine ont légué à la ville de Nancy, j'étais reçu ici même, dans cette salle, et je m'asseyais à cette table, pour la fête du Concours régional. On était en pleine période du 16 mai. C'était par une extraordinaire hardiesse que les députés, chassés la veille par une dissolution brutale, trouvaient chez vous asile et honneur. Il ne fallait pas moins qu'une cité aussi profondément républicaine que la vôtre pour qu'une pareille excentricité fût possible. Je vois encore l'œil effaré du préfet d'alors regardant autour de lui les députés qui avaient été dissous et les représentants de ceux qui avaient dissous. Je vois encore ce singulier mélange de ce qui avait été hier et de ce qui allait être demain.

En me reportant par la pensée à cette époque, je revois les fraudes commises et je les retrouve pour les flétrir avec la justice de l'histoire. Laissez-moi vous dire, cependant, que les hommes du 16 mai nous ont rendu un grand service. Ils nous ont fait comprendre ce que peut un peuple d'hommes libres, en face de partis réunis par d'hypocrites alliances et conduits à l'assaut de nos libertés par ce parti clérical, que l'intelligence éveillée de nos paysans vosgiens appelait si justement le gouvernement des curés (Longs applaudissements.)

Si nous rappelons ces souvenirs, c'est pour donner à tous le juste orgueil qui ressort de la comparaison des époques et pour en tirer la leçon. Ce qui doit en sortir, c'est un acte de justice nationale pour cette majorité vaillante qui a toujours placé les intérêts de la liberté au-dessus de l'intérêt des partis. (Applaudissements prolongés.)

On attaque beaucoup cette majorité. Je vais dire sincèrement ce que j'en pense. C'est avec étonnement que je trouve aujourd'hui, dans une certaine presse qui se dit républicaine, les mêmes attaques que l'on trouvait dans la presse monarchique et qui sont seulement transposées. Mais la justice vient à son heure et le suffrage universel de demain répondra victorieusement, au milieu du calme le plus profond, en l'absence de toute pression officielle, de tout péril intérieur et extérieur. Oui, la Chambre des 363 a bien mérité du suffrage universel, et le suffrage universel le dira. (Longs applaudissements.)

Je l'ai dit à Epinal il y a deux mois. J'exprimais la conviction qu'on ne ferait pas sortir d'un pays calme des élections d'exclusion et de protestation, d'exclusion pour les députés de la majorité, de protestation contre la République constitutionnelle et parlementaire. Je le répète aujourd'hui : ces élections feront triompher l'esprit de sagesse, l'esprit de concorde qui a été la grande force du parti républicain et

qui doit demeurer son évangile.

M. le maire me faisait beaucoup d'honneur en rappelant les services que j'ai pu rendre à la cause de l'enseignement. Ce qui m'a permis de le rendre, c'est l'esprit de cette majorité, c'est le grand souffle démocratique qui se dégageait des 363. Je commettrais le plus grand péché que puisse commettre un homme politique si j'oubliais la majorité avec laquelle j'ai gouverné.

On a dit que cette majorité n'avait point de programme, qu'elle manquait de boussole, qu'elle avait pu être libératrice, mais non réformatrice. Est-ce que ce n'était pas une politique résolue que celle qui alla droit au parti clérical et, visant droit à la tête, dit : voilà le mal ! Est-ce une politique irrésolue que celle qui à la veille du 16 mai, votait l'ordre du jour anti clérical que vous connaissez ? Est-ce une politique irrésolue que celle qui a soutenu l'article 7, la politique des décrets, l'ensemble de lois sur l'aumônerie militaire, l'administration des hospices, l'observation du dimanche, lois intelligemment combinées pour chasser ce grand ennemi, l'influence cléricale. (Applaudissements). Est-ce que ce ne serait pas une politique réformatrice que celle qui s'est attachée à la réforme qui contient toutes les autres, à la réforme de l'enseignement ? Nous ne jouissons pas encore de la triple formule, obligation, gratuité, laïcité, mais nous en sommes peu séparés, si la haute Assemblée qui n'a pas voulu l'accepter reconnaît maintenant les graves conséquences de son refus. (Applaudissements).

Je crois que les élections seront modérées, c'est-à-dire dépourvues de passions violentes, soit contre la majorité, soit contre la Constitution.

Je touche à un point délicat. Si je le passais sous silence, ce serait peut-être habile ; ce ne serait pas brave, et, en politique, il n'y a de vraiment utile que la franchise. Il m'a été donné, sur ce sujet, beaucoup de conseils. Des écrivains qui me montrent le plus souvent une affectueuse sympathie m'ont conseillé de ne pas prendre parti ; d'autres m'ont invité à me prononcer. Ces conseils sont si contradictoires qu'il m'est impossible de les suivre tous. Je vous parlerai avec franchise comme à des amis.

Malgré le chemin que paraît faire la cause de la revision, même dans les pays sages, posés, ayant compris la leçon des événements, il faut que ce point soit noté : entre cette revision partielle et mitigée, celle qu'un grand orateur a exposée à Tours et la revision radicale, il y a un abîme (Très bien !) Voilà ce qu'il faut bien qu'on sache, pour que, sous une dénomination commune, ne se confondent pas des idées absolument différentes. Il y a deux sortes de revisionnistes ; les uns sont des simplistes, des unitaires, des ennemis de la Constitution, qui rêvent la suppression totale du Sénat, la suppression de la présidence de la République.

Les autres sont des amis clairvoyants de la Constitution ; ils ne veulent pas la compromettre, mais la fortifier. Telle est du moins leur intention. Je ne partage pas cependant leurs sentiments. Malgré les déceptions que j'ai éprouvées du côté du Sénat, je reste partisan

du Sénat. Je pousse, jusqu'à la manie, l'amour de la stabilité. Les républicains ont eu la singulière fortune de trouver une Constitution qui, faite contre eux, s'est tournée contre leurs adversaires. Qu'importent les formes de gouvernement ? C'est un voile d'araignée à travers laquelle le suffrage universel réussit toujours à passer.

Je n'ai pas la prétention d'imposer mon sentiment à la masse de mes concitoyens, d'étouffer les préoccupations qu'excite le Sénat.

Je conçois à merveille que la question soit posée. On aurait tort de triompher du côté de l'intransigeance et de s'inquiéter de l'autre côté. Je ne serais inquiet que si l'on voulait faire de la revision partielle un abus qu'on lancerait dès les premiers jours de la prochaine session dans les jambes du Sénat. Mais je sais qu'on a d'autres visées. Je vois surtout dans ce mouvement d'opinion un avertissement que l'on comprendra en haut lieu. Quelques votes sincères, raisonnables, de la Chambre haute reculeront pour quelque temps les investigations sur ce grand projet.

Quand on regarde d'un peu haut la situation politique, on ne voit d'irréconciliables que parmi les tenants de la politique révolutionnaire avec laquelle la France a définitivement rompu. Mais entre la Gauche et l'Union républicaine, il n'y a rien que de conciliable. Prenez les plus fortes lunettes, celles dont on se sert pendant la période électorale, où est le fossé ? Me voici, moi, membre de la gauche, en face de mes chers collègues, MM. Duvaux et Berlet, de l'Union républicaine. Est-ce qu'ils ne s'attellent pas à la même tâche que moi, avec cette énergie de conviction qui les caractérise ?

Pourquoi opposer l'une à l'autre, l'union et la gauche ? Depuis quatre ans, où aurait-on trouvé une majorité en dehors de ces deux groupes ? Ne sont-ils pas devenus un des meilleurs ménages parlementaires connus ? L'union est faite : pourquoi la défaire ? Pourquoi ne pas plutôt la fortifier en éliminant de la Chambre les éléments diviseurs, cette minorité qui sera réduite de cinquante membres, à moins, ce que je ne crois pas, que ces cinquante membres de la droite soient remplacés par cinquante intransigeants.

J'en suis désolé pour ceux qui aiment l'agitation et le drame : les élections seront calmes. Rien n'empêchera à la rentrée d'abaisser les barrières qui séparent les deux groupes, de les fonder en un seul qui s'appellera le groupe républicain sans épithète, qui pourra faire une bonne loi sur la magistrature, sur les associations, sur les dégrèvements légitimes réclamés par l'agriculture. Il y a là de quoi remplir une législature. Donc, je bois à la République, à la Chambre nouvelle, à quelque chose qui vaut mieux que la gauche et que l'union républicaine, à l'union des républicains (Double salve d'applaudissements).

— A partir de huit heures trois quarts la place Stanislas a été illuminée : la terrasse de la Pépinière était aussi brillamment éclairée au moyen de guirlandes de lampions ; la musique du 69<sup>e</sup> a exécuté avec son succès habituel plusieurs morceaux de son répertoire ; foule nombreuse. Sur la

place Stanislas, c'est la musique du 26<sup>e</sup> qui s'est fait entendre : un nombre considérable de curieux ont stationné devant l'hôtel de ville jusqu'à la fin du banquet.

M. Jules Ferry a fait vers dix heures et demie une apparition au balcon : il a été acclamé.

A onze heures M. le ministre, accompagné de MM. Baile, Volland, Bernard, Sidrot, etc., a quitté l'Hôtel de Ville : ces messieurs sont allés faire un tour à la Pépinière, où les lampions mourants jetaient une dernière lueur.

Jeu de visite au Cercle des étudiants, au lycée, au palais des Facultés : réception à la préfecture.

LA QUÊTE POUR LE SOU DES ÉCOLES LAÏQUES. — Nous recevons du comité la note suivante :

Le produit de la quête faite hier à la Pépinière à l'occasion de la distribution des prix aux élèves des écoles municipales sous la présidence de M. Jules Ferry, ministre de l'Instruction publique, et au profit du sou des écoles laïques, est de *vingt cent cinquante-cinq francs cinquante-cinq centimes*.

Nous devons ce magnifique résultat à nos gracieuses quêteuses Mesdemoiselles les élèves de l'école supérieure et à Messieurs les élèves de l'école supérieure et du Sport, qui ont bien voulu les accompagner.

Le sous-comité du sou des écoles laïques vous prie de vouloir bien être son interprète, en vue de faire agréer ses meilleurs et plus sincères remerciements pour le zèle et le dévouement qu'ils ont mis au service de la cause de l'Instruction publique.

— M. Jules Ferry a prié M. Borsat, directeur des postes et télégraphes de transmettre ses remerciements et ses félicitations aux employés du télégraphe, pour le zèle et le dévouement dont ils ont fait preuve, et pour la rapidité extraordinaire avec laquelle a été effectuée la transmission de son discours au banquet.

#### NANCY

M. Jules Ferry à Nancy.

Jeu de matin, à huit heures et demie, M. le ministre, accompagné de MM. Baile, Mourin, Bernard, Volland, Sidrot, Mellier, etc., a quitté la préfecture. Les deux voitures dans lesquelles ces messieurs ont pris place ont d'abord passé sous la porte Saint-Georges, qu'on voulait montrer au ministre afin de lui faire voir si sa conservation était aussi désirable que certaines personnes le lui ont dit. M. Jules Ferry, sans se prononcer, a fait observer que si la façade qui regarde la place Saint-Georges était

médiocrement jolie, celle qui se trouve à l'entrée du faubourg pourrait être conservée.

Puis, par la rue de l'Île-de-Corse, les boulevards de la Pépinière et les Trois-Maisons, on s'est rendu à Maxéville, pour visiter l'école normale de filles.

A l'école normale, M. le ministre a été reçu par la commission de surveillance, composée de MM. Duvaux, président, Lederlin, Maguin, le docteur Poincaré et Zeller. Il a été frappé par l'admirable exposition de cet établissement. Il en a loué la belle installation, les conditions hygiéniques.

Il a constaté avec plaisir que l'école avait pris assez d'accroissement matériel pour recevoir soixante élèves. Il a félicité Mlle Karquel, directrice. Puis il a visité avec intérêt l'école annexe.

M. Jules Ferry est allé visiter l'école Lhomond, annexe de l'école normale de garçons, rue Israël Sylvestre, puis l'école normale elle-même, qui se trouve de l'autre côté de la voie ferrée. Il a fort approuvé l'installation de ces deux établissements et s'est déclaré très satisfait.

On s'est ensuite rendu au lycée, où M. le ministre a été reçu par M. le proviseur et un certain nombre de professeurs : les anciens et les nouveaux bâtiments ont été successivement parcourus : le grand maître de l'Université a été entretenu du projet qui tendrait à isoler complètement les bâtiments du lycée.

Du lycée le ministre est allé rendre visite à l'exposition des élèves des écoles de modelage et de dessin : il a été reçu par MM. Devilly et Pêtre, directeurs de ces deux écoles.

Cette exposition est très remarquable : M. Ferry s'est arrêté en traversant la section de sculpture et de modelage devant plusieurs œuvres dont il a fait l'éloge.

M. Pêtre lui a présenté plusieurs bustes dont l'auteur est un jeune homme de Sierck, admirablement doué, et pour lequel on ne peut rien faire, par la raison qu'il est fils mineur d'Alsaciens n'ayant pas opté. Le ministre a promis de s'occuper de ce jeune homme, de lui faciliter l'entrée à l'école des beaux-arts, et de lui faire obtenir une bourse. Dans la section de peinture et de dessin, les envois de MM. Friant et Prouvé, qui se recommandent par une facture très vigoureuse et très énergique, ont été tout particulièrement remarqués.

A dix heures le président du conseil rentrait à la préfecture où la réception officielle commençait : la cour, l'évêque, les généraux, la municipalité, les fonctionnaires de tous ordres ont défilé devant le ministre. Aucun incident à signaler.

A onze heures nous nous rendons au Cercle des étudiants : la salle est fort joliment ornée ; partout des drapeaux, des fleurs, des plantes vertes. Un spécimen des librairies de campagne, dont l'invention est due à l'Union lorraine de la jeunesse, est exposé en bonne place. MM. Bichat, Berlet, Grandeau, Depéronne, Thouvenin, le bureau du Cercle, une délégation du Cercle du travail, enfin tous les étudiants que les vacances n'ont pas éloignés de Nancy, attendent le ministre. M. Ferry arrive à onze heu-

